Bulletin de Santé du Végétal
Nouvelle-Aquitaine

Grandes cultures

N°18
03/06/2020

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Romain TSCHEILLER / **ARVALIS**
r.tscheiller@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures N°X du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal
Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

*Consultez les **évènements agro-écologiques** près de chez vous !*

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade :** de 4 à 12 feuilles (BBCH 14 - 19).
- **Limaces :** hors période de risque.
- **Pucerons :** en progression mais faibles infestations, à surveiller.
- **Pyrale :** Pic de vol atteint dans le sud et en cours en Vienne et Deux-Sèvres.
- **Sésamie :** vol se poursuit.
- **Autres :** attaques de cicadelles à surveiller.
- **Diabrotica :** la surveillance est de mise pour une lutte efficace.

Blés d'hiver

- **Stade :** mi-laiteux à mi-pâteux (BBCH 75 - 85).
- **Rouilles :** présence faible.
- **Septoriose :** symptômes en évolution.
- **Pucerons épi :** présence faible, à surveiller sur les épis.
- **Fusarioses de l'épi :** hors période de risque.
- **Signalements :** présence localement d'échaudage, et de viroses.

Arrêt des observations régulières sur blés surveillez les parasites de fin de cycle

Pois protéagineux de printemps

- **Stade :** SLA à FSLA.
- **Pucerons verts, tordeuses :** le risque diminue.
- **Faible pression maladie.**
- **Dernier BSV Pois pour la campagne 2020** : pour les parcelles n'ayant pas atteint le stade FSLA, poursuivre la surveillance des tordeuses et des pucerons.

Merci à tous les observateurs

Colza flash

- **Mycosphaerella :** progression fréquente sur siliques,
- **Orobanche rameuse :** signaler les parcelles touchées.

Tournesol flash

- **Mildiou :** 1ers signalements.

Nombre de parcelles	Pois	Maïs	Blé tendre	Blé dur
Créées	23	57	65	17
Observées	6	43	13	3

Maïs

• Stade phénologique et état de la culture

Les conditions climatiques sont optimales pour le développement du maïs. Les stades du réseau ont bien progressé, ils varient du stade 4 feuilles au stade 13 feuilles (BBCH 14 - 19). 92 % des parcelles du réseau ont dépassé le stade 6 feuilles (BBCH 16).

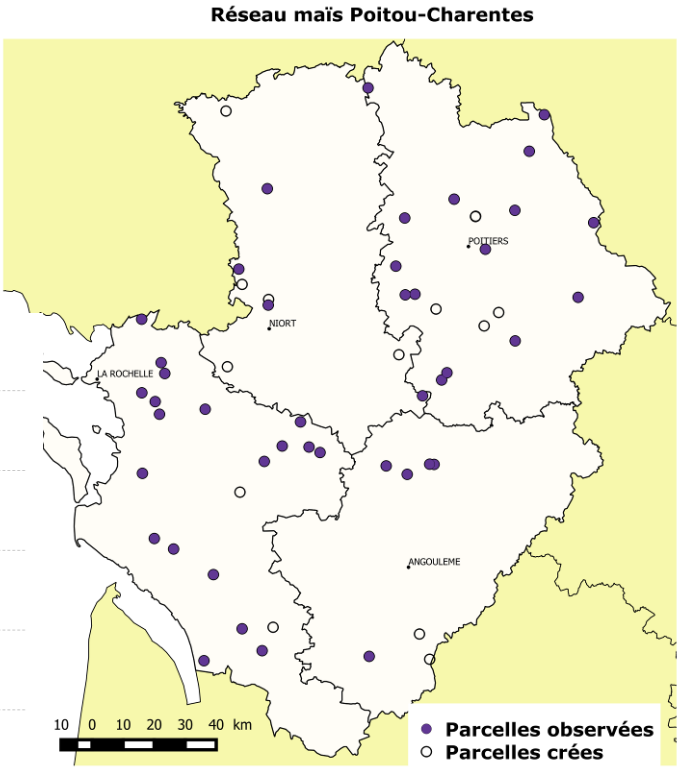

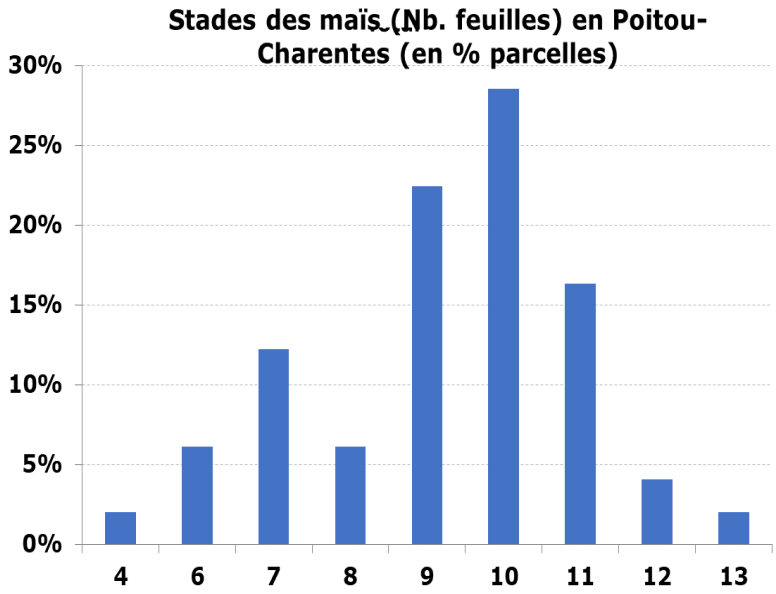

• Oiseaux

Une attaque de faible intensité est notée dans une des 3 parcelles observées. La majorité des parcelles a dépassé le stades 3 feuilles. Les attaques de ces ravageurs deviennent maintenant moins impactantes pour le maïs.

La visite des parcelles pendant les heures d'activité de ces déprédateurs et la pose d'effaroucheurs restent des solutions efficaces pour limiter les dégâts. Surveillez vos parcelles.

• Limaces

Au vu des conditions climatiques et du développement rapide du maïs, la majorité des parcelles de cette culture est maintenant hors période de sensibilité à ces ravageurs.

• Pucerons

- *Metopolophium dirhodum :* présent très faiblement dans 3 sur 11 parcelles observées.

- *Sitobion avenae* est observé dans 7 parcelles sur 11. Les ailés sont de plus en plus présents dans de nombreuses parcelles et des colonies sont en formation (très faibles intensités).

Les auxiliaires notamment les microhyménoptères ainsi que des coccinelles, révélés par la présence des pucerons momifiés, sont signalés dans de nombreuses situations.

Périodes et seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous, une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs de risque. Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte également la présence des auxiliaires.

Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
Methopolophium 	Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. **Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées.** Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.	Avant 3-4 f. du maïs: 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs: 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. **Observez à la face inférieure des feuilles**
Sitobion avenae 	Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de *M.dirhodum* essentiellement par la couleur des **cornicules qui sont noires**	Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
Rhopalosiphum padi 	Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. **Zone rougeâtre** foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).

Évaluation du risque

Le risque est globalement faible car, les populations restent faibles. À surveiller.

- **Pyrale**

41 pièges à phéromone et 3 pièges lumineux sont relevés cette semaine. Des captures sont enregistrées dans 22 des 41 pièges et dans 2 pièges lumineux. Le vol de la pyrale se poursuit sur l'ensemble du territoire Poitou-Charentes. Le pic de vol est atteint en Charente et Charente-Maritime et serait en cours dans les départements les plus au nord.

Les toutes premières et rares pontes sont signalées fin de semaine dernière et observée cette semaine en nord-Vienne. Aucune perforation foliaire n'est signalée pour le moment dans les Charentes.

Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 (BSV GC PC n°38-bilan maïs 2019), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplaques (nuisibilité si > 10 %).

Captures pyrales du 27 mai au 3 juin en Poitou-Charentes

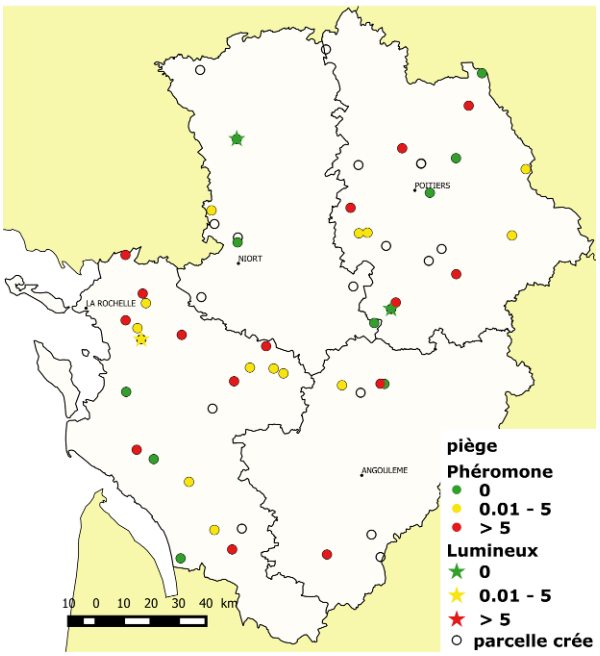

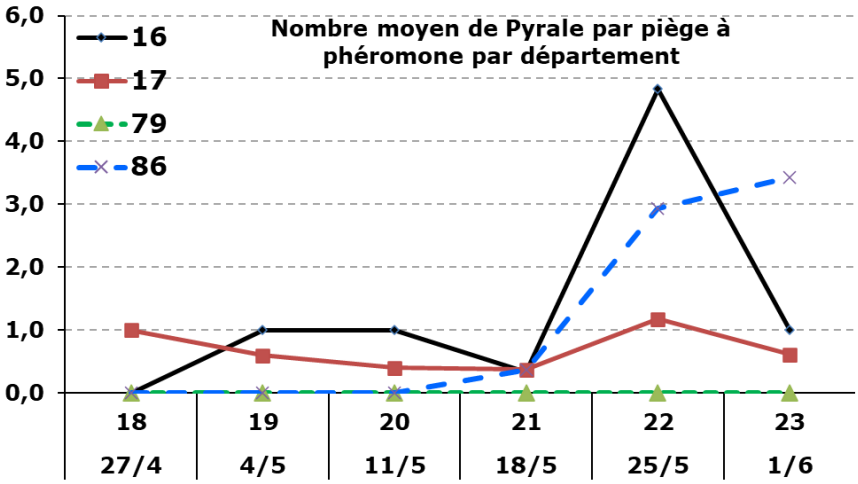

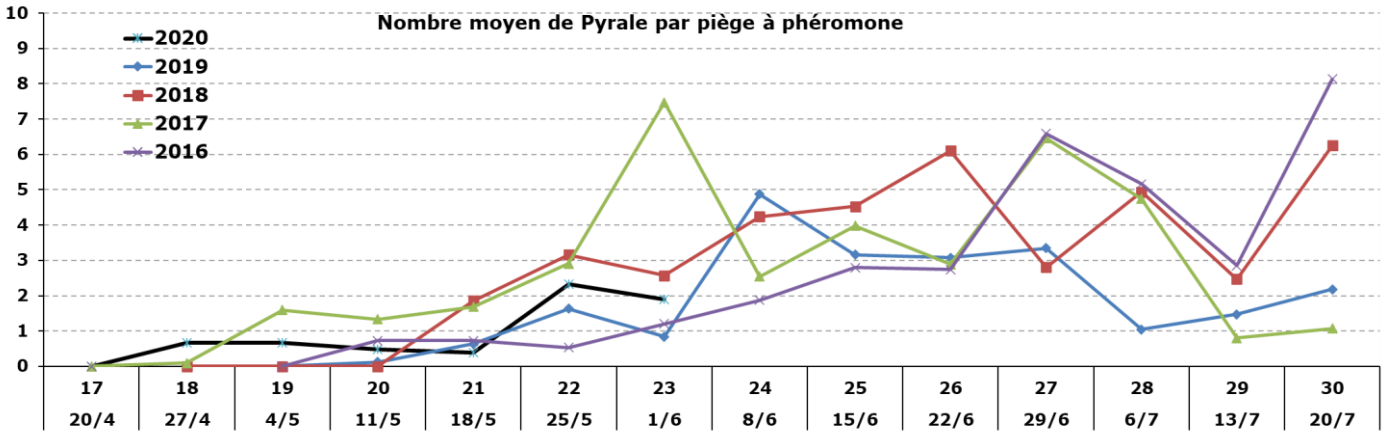

Évaluation du risque

Un premier pic de vol est atteint en Charente et Charente-Maritime et il est en cours dans la Vienne et Deux-Sèvres. Les perturbations orageuses annoncées pourraient perturber partiellement le vol de ce ravageur sans nuire à de nouvelles émergences. Les pontes ainsi que les 1ères éclosions larvaires (stade cible pour certains moyens de lutte) seraient en cours notamment sur la partie sud, à confirmer dans le prochain BSV. Le **risque pyrale** est à évaluer quand le pic de vol sera atteint.

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :
Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDQSPV/2020-299 du 25/05/2020. Téléchargez la liste.

Rappel sur l'utilisation des Trichogrammes pour la lutte contre la pyrale :

La gestion de la pyrale avec les trichogrammes est possible mais l'émergence des adultes de trichogrammes doit coïncider avec l'arrivée effective des pyrales (femelles) de façon à ne pas rater le début de ponte et à bien couvrir la période de ponte. Le positionnement de ces organismes vivants (au stade optimal du ravageur) nécessite au préalable une organisation et donc une anticipation suffisante des débuts de vol du ravageur.

En absence de cage à chrysalides, il est important de déterminer le début de vol effectif. Le vol est maintenant confirmé en Poitou-Charentes, le déploiement des trichogrammes reste encore possible dans les situations tardive dans la partie nord.

• Sésamie

38 pièges à phéromone et 3 pièges lumineux sont relevés cette semaine. Les captures sont enregistrées dans 28 pièges à phéromones et 1 piège lumineux. Le vol en Vienne et Deux-Sèvres est en progression alors que celui des Charentes est en baisse. Le vol de ce ravageur reste plus important par rapport aux piégeages des années antérieures.

Des attaques dues aux premières larves sont signalées dans une localité en Vienne et peu de "pieds de pontes" sont signalés en Charente-Maritime.

Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 (BSV GC PC n°38-bilan maïs 2019), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également basé sur l'observation des pieds de pontes.

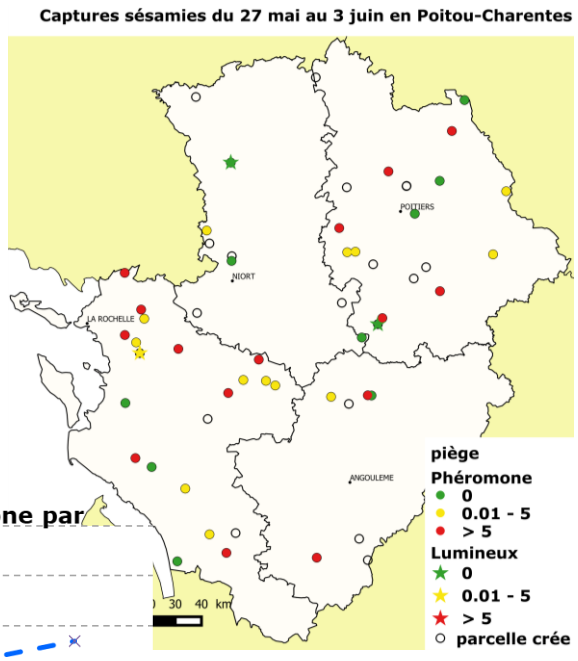

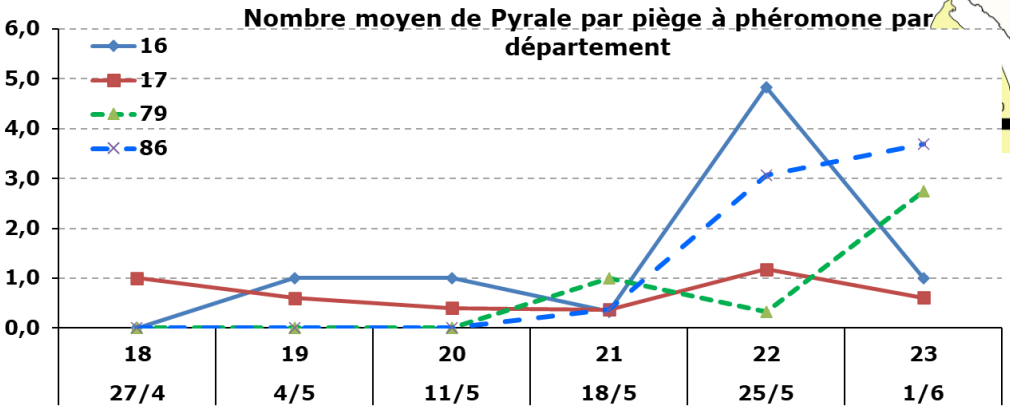

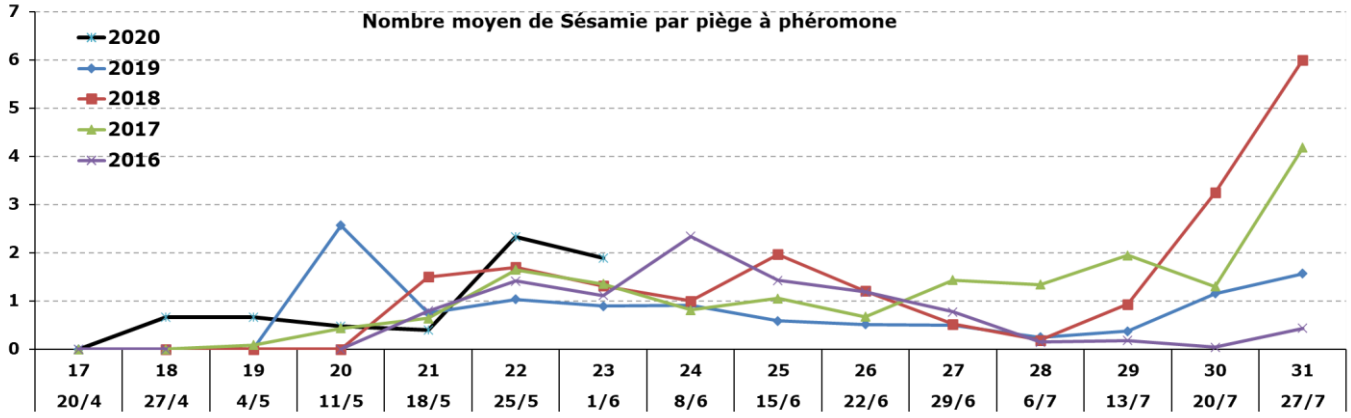

Évaluation du risque

Le vol de ce ravageur se poursuit notamment dans la partie nord Poitou-Charentes. Au vu des prospections réalisées en 2019 et le suivi actuel, le risque lié à ce ravageur concerne les 4 départements. La ponte et l'éclosion des 1ères larves sont en cours.

• Cicadelles vertes

Des symptômes d'attaques sont observés sur les feuilles basses des 12 sur les 19 parcelles notées pour ce ravageur.

Période et seuil indicatif du risque : dès l'apparition des attaques (traces blanches) sur la feuille de l'épi et dessèchement des feuilles inférieures.

En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement. La cicadelle verte ne transmet pas de virus. L'incidence peut être plus forte si la surface foliaire des plantes est moins importante (production de maïs spéciaux).

Evaluation du risque

Avec les températures de cette dernière semaine, les attaques ont progressé. Mais, dans la majorité des cas, seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes ; **le risque est donc globalement faible**. Surveillez les parcelles en cas de temps chaud et sec.

• Autres ravageurs

Taupin : des attaques faibles sont observées dans 5 parcelles sur les 11.

Scutigerelle : aucune attaque observée.

Vers gris (Luperina Noct terricoles) : 1 parcelle concernée par des attaques parmi les 5 parcelles.

Mouche – oscinie : des attaques faibles sont observées dans 9 parcelles sur les 13 observées.

• Chrysomèle du maïs

Ce ravageur, responsable d'attaques sur racines du maïs est désormais implanté en Charente. Sa capacité d'adaptation à nos conditions pédoclimatiques semble favorable à l'infestation de nouvelles parcelles dans les zones contaminées.

Afin de vérifier la présence de ce ravageur, suivre son évolution au niveau du territoire et de déterminer les mesures nécessaires pour limiter son développement, il est important de réaliser du piégeage de cet insecte dans les parcelles de maïs les plus à risque dans tout le Poitou-Charentes.

Ainsi la surveillance de cette Chrysomèle est maintenue dans les 4 départements et nécessite d'être intensifiée dans les territoires infestés et limitrophes à ceux -ci (Cf. carte).

Elle repose essentiellement sur l'implication des producteurs et techniciens du maïs qui assureront l'observation des pièges attractifs (1 par parcelle de maïs) de début juillet à fin août. La fourniture du matériel, l'information ainsi que la coordination du réseau seront assurées par la FREDON N-A (OVS du végétal).

Résultat du réseau de surveillance Diabrotica en 2019.
(Classe et nombre de capture par piège)

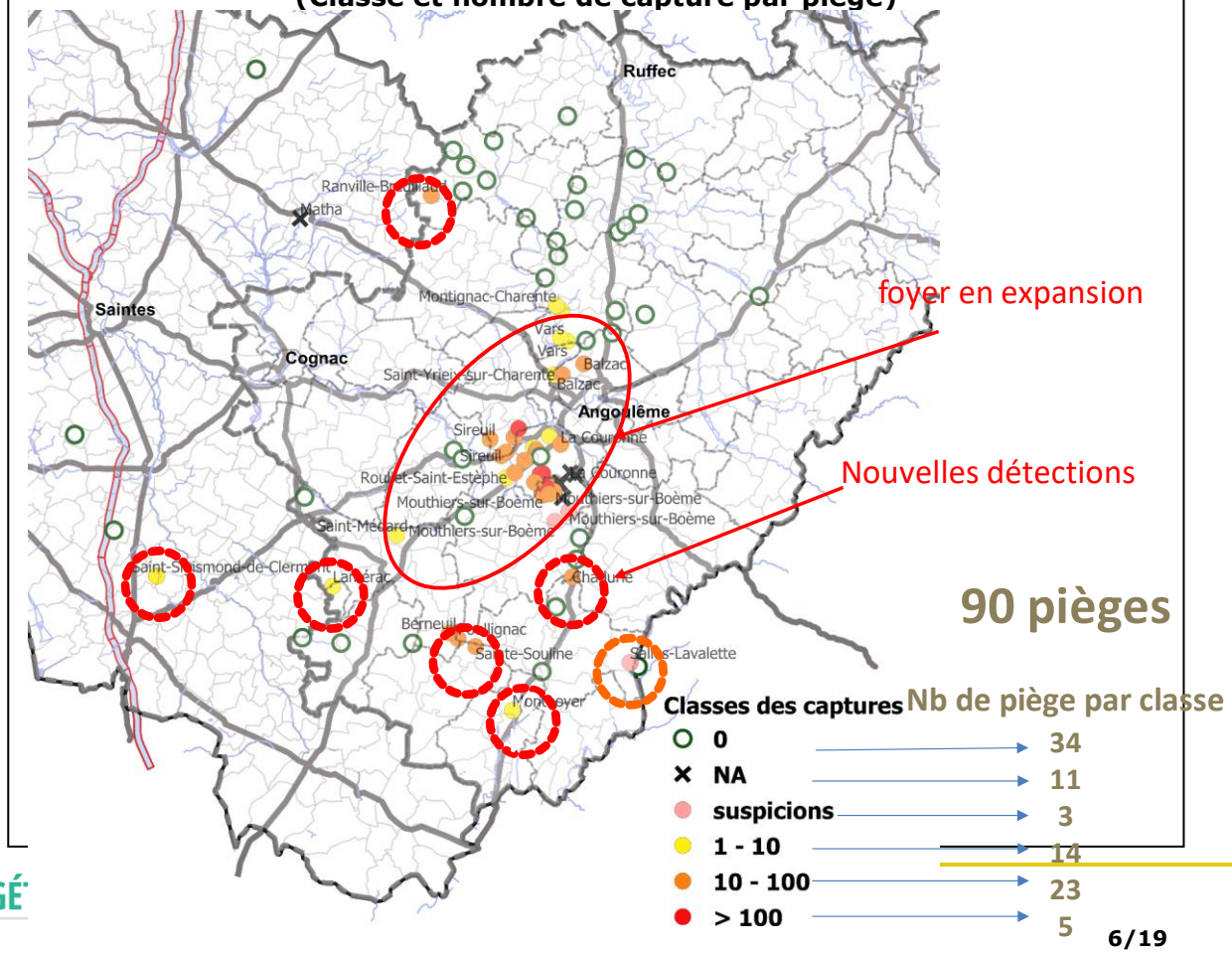

Communes ayant enregistré au moins une capture de Diabrotica		
2018	**2019**	
La Couronne	Balzac	Roullet-Saint-Estèphe
Mouthiers-sur-Boëme	Berneuil	Sainte-Souline
Sireuil	Chadurie	Saint-Médard
Roullet-Saint-Estèphe	La Couronne	Saint-Sigismond-de-Clermont
Champniers	Lamérac	Saint-Yrieix-sur-Charente
Jurignac	Montboyer	Salles-Lavalette
Vignolles	Montignac-Charente	Sireuil
	Mouthiers-sur-Boëme	Trois-Palis
	Poullignac	Vars
	Ranville-Breuillaud	

Réseau de surveillance 2020 : information et distribution des pièges

Afin d'organiser la surveillance du ravageur, 4 rencontres "bout de champs" sont programmées en partenariat avec les Chambre d'Agriculture notamment de la Charente. Ces rencontres seront l'occasion d'informer et de distribuer les pièges aux bénévoles.

Date des rencontres :

- 12 juin, 8h30 à Saint-Sigismond-de-Clermont (17240), au point : 45.450018, -0.530324.
- 18 juin à 9h, commune Xambes (16), au point : 45.83436, 0.10633.
- 18 juin à 11h, commune La couronne (parcelle du Lycée Oisellerie), au point : 45.616271, 0.074784.
- 18 juin à 14h, commune Montboyer (EARL de chez Cosson), au point : 45.313328, 0.054888.

Pour participer à cette surveillance et connaître la situation sur vos parcelles, ou sur votre commune, activez le lien ci-dessous ou contactez-nous rapidement.

https://www.fredonpc.fr/diabrotica

Les populations observées en Poitou-Charentes restent encore faibles pour engendrer des dégâts significatifs. Cependant, lors de cet été, les populations actuelles risquent de se développer et se disséminer sur le territoire.

Il est important de limiter la progression de ce ravageur rapidement et collectivement. La rotation des cultures, organisée sur un territoire, est le moyen le plus efficace pour ralentir le développement de ce ravageur.

La surveillance de toutes les parcelles des communes infestées et des communes limitrophes est nécessaire pour la mise en place des actions de lutte.

Blés d'hiver

• Stade phénologique et état de la culture

Les stades s'étalent de fin-floraison à pâteux-mou, mais la majorité est au stade mi-laiteux (BBCH 75) pour les blés durs et mi-pâteux pour les blés tendres (BBCH 85).

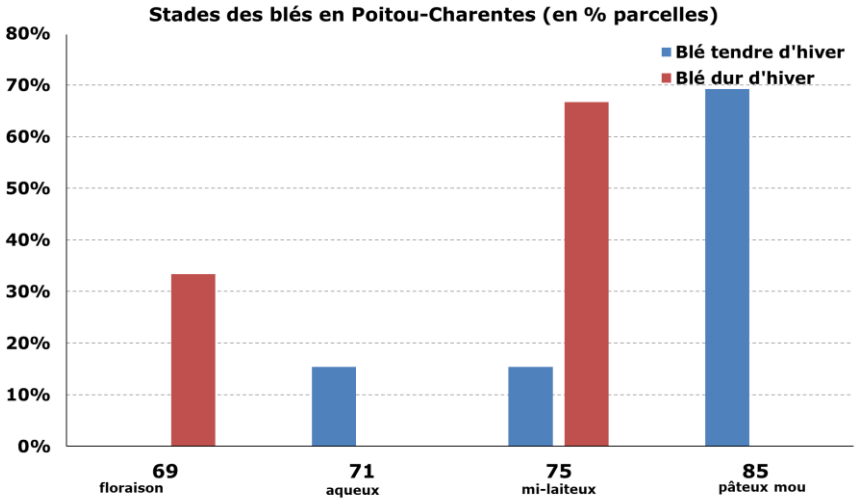

Plusieurs cas d'échaudage des épis sont signalés ces derniers jours. Ces échaudages, de différentes natures (piétins, fusarioses pieds ou épis), se sont développés par le temps chaud et sec de ces dernières semaines.

• Rouille brune

Elle est présente cette semaine seulement dans 2 et mêmes parcelles que celles de la semaine dernière, avec des variétés sensibles à moyennement sensibles.

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds » (BBCH 32).

Seuil indicatif du risque : apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures.

Évaluation du risque

Le risque rouille brune est faible pour les variétés peu sensibles ou assez résistantes, et modéré pour les autres variétés.

La présence avérée de rouille brune constitue un facteur de risque (si les autres maladies foliaires n'ont pas été gérées sur les dernières feuilles).

Restez vigilants sur les variétés sensibles.

• Rouille jaune

Elle est encore présente dans la parcelle de la semaine dernière.

Période de risque : à partir du stade « épi 1 cm ».

Seuil indicatif du risque :

- A partir du stade « 1 nœud » : dès l'apparition des premières pustules.

Évaluation du risque

En absence de symptômes, **le risque est faible.**

Il convient de rester vigilant et de surveiller d'éventuelles apparitions de symptômes.

Surveillez en priorité les variétés sensibles.

• Septoriose

Pour les 12 parcelles de blé tendre ou blé dur notées pour cette maladie, 2 parcelles ont les F3 encore saines de septoriose. Les 10 autres parcelles ont les F1 et les F2 attaquées dans 7 parcelles.

Sans tenir compte de la gestion réalisée dans ces parcelles, le seuil indicatif du risque est atteint dans toutes les parcelles avec des variétés sensibles (note de 5) et dans 5 des 12 parcelles avec des variétés peu sensibles (notes > ou = 6).

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds ».

Seuil indicatif du risque : à partir du stade Dernière Feuille Etalée (39), l'observation se fait sur la F3 définitive, avec le seuil de 20 % pour les variétés sensibles et 50 % pour les variétés peu sensibles.

Évaluation du risque

Le temps sec et chaud de ces derniers jours a ralenti la progression de la septoriose. La majorité des situations tend vers la fin de la période de risque septoriose.

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :
Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDQSPV/2020-244 du 17/04/2020. Téléchargez la liste.

• Fusarioses de l'épi

Les symptômes de fusarioses sur épi sont signalés dans quelques parcelles. Les **observations à la parcelle ne sont pas utiles à l'évaluation du risque** car cette évaluation doit se faire avant le semis pour limiter les facteurs de risques agronomiques (Cf. BSV n°16).

Période de risque : dès début floraison.

Seuil indicatif du risque :
Pas de seuil mais la grille de risque agronomique (Cf. BSV n°16), combinée aux conditions climatiques permet d'évaluer le risque dans votre parcelle.

Évaluation du risque

La majorité des parcelles a atteint ou dépassé le stade fin floraison, elle est maintenant hors période de risque. Par ailleurs l'évaluation doit se faire avant le semis pour limiter les facteurs de risques agronomiques (Cf. BSV n°16).

Rappel : les observations à la parcelle (des symptômes) ne sont pas utiles à l'évaluation du risque car, en présence de symptômes, la lutte est trop tardive, donc inefficace.

Méthodes alternatives (*F. roseaum*) :
Adaptez l'itinéraire technique en choisissant un précédent, une gestion des résidus et un travail du sol adaptés. Le choix d'une variété peu sensible est également un facteur décisif.

• Pucerons

Ils sont présents sur les épis de 3 des 13 parcelles observées. Mais cette infestation est en dessous du seuil indicatif du risque.

Avec la présence précoce des pucerons au cours de cet hiver, de nombreux microhyménoptères (pucerons momifiés) sont présents sur les céréales et des larves de syrphes sont actuellement présentes dans de nombreuses parcelles.

Période de risque : épiaison (51) à grain pâteux (83).

Seuil indicatif du risque : 1 épi sur 2 colonisé par au moins 1 puceron.

Évaluation du risque

Les blés sont encore en période de risque. Le risque est faible à modéré selon les situations.

Le suivi des pucerons, couplé à celui des auxiliaires, permet de vérifier la régulation naturelle avant d'atteindre la période et le seuil indicatif du risque. La forte présence d'auxiliaires peut suffire à réguler les populations.

Résistances aux produits de protection des plantes

Le couple ***Sitobion avenae* (Puceron des épis de céréales) / Pyréthrinoïdes** est exposé à un **risque de résistance**. Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse gratuite en laboratoire.**
Contact : Chloé Le Moing (chloe.lemoing@fredon-na.fr) ; khalid.koubaiti@fredon-na.fr.

Gestion des résistances en règle générale :

- **Diversifier** les **pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires)
- Utiliser une **dose adaptée**
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible)
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre)
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (Mosaïque spatiale)

N'hésitez pas à consulter le site du **réseau R4P**, qui recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

MALADIES DES EPIS DES CEREALES

• Charbon nu

Il est observé depuis 3 semaines dans quelques parcelles (en Charente, Charente-Maritime et Vienne) sur orge d'hiver et de printemps. Il convient de vérifier la présence de ce champignon notamment dans les parcelles issues des semences fermières.

Des épis attaqués par le charbon nu peuvent apparaitre dans certaines parcelles d'orges. En cas de développement de ce champignon, la surveillance des souches de ce champignon est nécessaire.

Les épis charbonnés sont issus de semences préalablement contaminées. Le champignon présent dans la semence progresse au cours du développement de la plante à l'intérieur de la tige d'orge, atteint les ébauches florales de l'épi et forme des masses de spores noires à l'emplacement des grains.

Aucune lutte n'est possible en végétation. Seule la prophylaxie permet de limiter les contaminations. **L'utilisation des semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis, est à proscrire.**

Vérifier vos parcelles

Comme les épis charbonnés sont souvent plus courts, ils sont donc moins visibles et nécessitent de parcourir l'ensemble de la parcelle pour déterminer si la parcelle est atteinte et réaliser un bon diagnostic.

Actuellement, avec le vent, les spores des épis charbonnés contaminent les épis sains. Le moment le plus propice à la contamination se situe pendant la floraison. On estime que la contamination peut se propager jusqu'à 150 mètres dans le sens du vent et 60 mètres dans le sens contraire. Attention donc à vérifier également les parcelles voisines !

En cas de présence, merci de nous le signaler (adresse en page 1).

Merci d'en tenir compte dans les observations et de faire remonter l'information, si nécessaire, aux animateurs filière céréales à paille de votre territoire.

📖 **Consultez la fiche « Charbon nu du blé et de l'orge » du Guide de l'Observateur**

• L'ergot des céréales

Ergot
(Crédit Photo :
S. Désiré - Fdgdon64)

L'ergot est un champignon qui peut toucher les graminées cultivées (céréales à paille, graminées fourragères) et graminées sauvages. Les symptômes apparaissent au niveau des épis sous la forme de sclérotes (forme de conservation du champignon provoquant une masse de couleur pourpre à noir, se formant à la place des grains). Les **contaminations** se font **au moment de la floraison**, les symptômes, contrairement au charbon nu, sont observables l'année de la contamination et sont bien visibles en fin de cycle.

Les sclérotes se conservent dans le sol plusieurs années et peuvent donc, si aucune mesure de gestion n'est mise en place, recontaminer les parcelles de céréales chaque année. La présence de graminées sauvages ou adventices contaminées dans les parcelles peut également être un facteur aggravant (plantes relais).

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir de la fin floraison et jusqu'à la récolte**, c'est d'ailleurs à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

On parle peu de la perte de rendement provoquée par l'**ergot** car sa nuisibilité est surtout liée à sa **production d'alcaloïdes toxiques pour l'homme et les animaux (provoquent : hallucinations, vasoconstrictions, problèmes respiratoires…)**. Une règlementation au niveau Européen fixe les **teneurs maximales autorisées** dans les lots de céréales brutes (à l'exception du maïs et du riz) à 0,5 g de sclérotes d'ergot par kg de grains pour l'alimentation humaine, 1 g/kg pour l'alimentation animale et maximum 3 sclérotes (ou fragments) pour 500 g de semences de base.

Pour connaitre les mesures à mettre en place pour la gestion de l'ergot dans les céréales, consultez la note technique via le lien ci-dessous et n'hésitez pas à informer l'animateur du bulletin pour tout soupçon de la présence d'ergot dans vos parcelles.

Note technique Ergot des céréales disponible sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine dans la rubrique Grandes-Cultures.

📖 **Consultez la fiche « Ergot du seigle » du Guide de l'Observateur**

- ## Les caries du blé

Grains sains à gauche, grains cariés à droite
(Crédit Photo : B. Seguin - Arvalis)

Les caries sont des champignons qui se développent principalement sur les blés. En France, plusieurs espèces peuvent être rencontrées : *Tilletia caries* (la plus courante), *Tilletia foetida* et *Tilletia controversa* (la carie naine).

Une autre carie peut également provoquer des dégâts sur les blés, c'est *Tilletia indica* appelée aussi la carie de Karnal. Cette dernière n'a, à ce jour, encore jamais été détectée en France et est à ce titre un organisme de quarantaine règlementé. A noter également que l'exportation de céréales cariées est impossible vers certains pays qui demandent à ce que les lots envoyés soient indemnes de cette maladie.

La différenciation de ces espèces étant impossible à l'œil nu, il convient en cas de doute d'en informer rapidement la DRAAF de votre région, ou les animateurs filière céréales à paille de votre territoire, pour qu'une expertise soit menée.

La **transmission de la maladie** se fait principalement par les **grains** ou via un **sol contaminé** (le champignon peut s'y conserver de 5 à 10 ans). Les **symptômes** peuvent apparaître à partir de l'épiaison et peuvent se présenter sous différentes formes : plantes plus courtes, couleur plus soutenue, **épi** aplati, **ébouriffé avec des reflets bleuâtres**. A la récolte, les **grains cariés** peuvent être entièrement **remplis d'une poussière noire** (teliospores du champignon) et s'écrasent à la moindre pression. Une **odeur de poisson pourri** peut également émaner des grains.

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir du stade épiaison et jusqu'à la récolte**, comme l'ergot, c'est à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

La perte de rendement est importante : les lots de semences cariés sont déclassés pour des raisons sanitaires (impropre à la commercialisation et à l'utilisation en semences et limitation de la propagation de la maladie). Les lots sont détruits par incinération. La mise en place de mesures prophylactiques est fortement recommandée pour éviter tous problèmes de contamination les années suivantes.

📖 **Consultez la fiche « Caries du blé » du Guide de l'Observateur**

IMPORTANT

Pour ces trois maladies (ergot, charbon nu et caries), aucune lutte n'est possible en végétation, seule la mise en place de mesures prophylactiques permet de limiter les contaminations. L'utilisation de semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis avec symptômes, est à proscrire.

Pois protéagineux de printemps

- **Stade**

Les pois sont entre le stade limite d'avortement et la fin du stade limite d'avortement (FSLA).

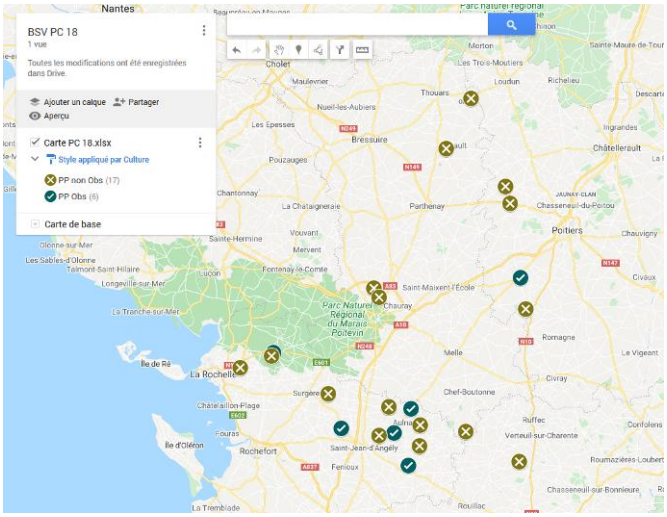

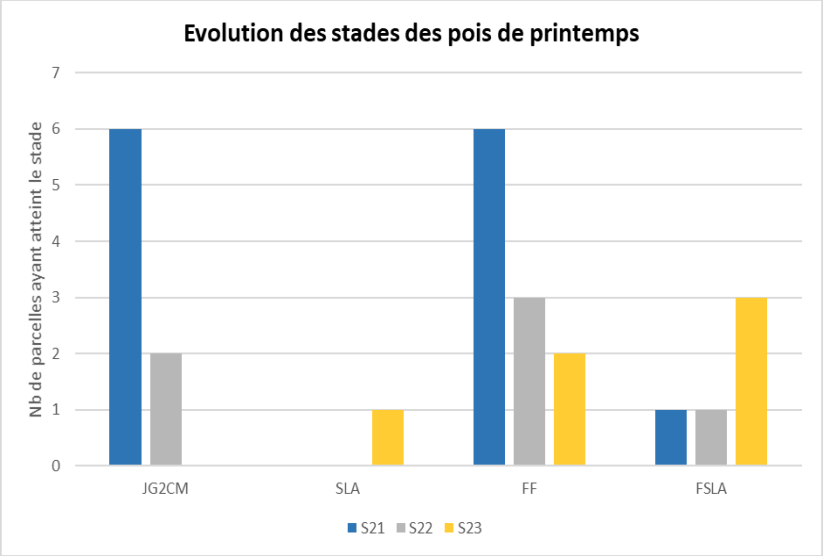

- **Puceron vert du pois (*Acyrthosiphon pisum*)**

La présence de pucerons verts n'est pas observée cette semaine.
De manière générale, la pression puceron a fortement diminué.

Sont visibles dans certaines parcelles des symptômes de virose sur pois, conséquence de la présence de pucerons.

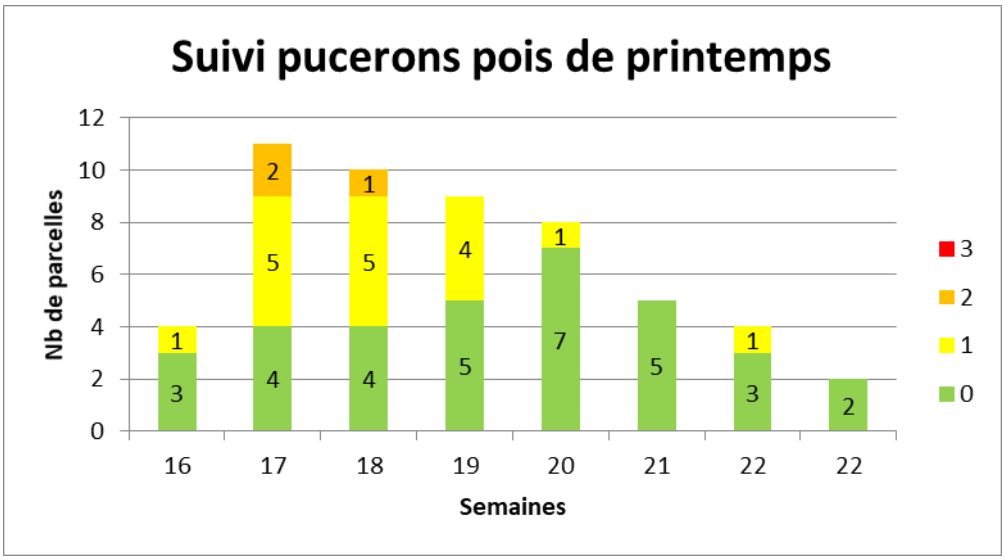

<u>Période de risque :</u> s'étend du **stade 10 feuilles – début floraison à 2-3 semaines après la fin floraison (FSLA).**

<u>Seuil indicatif de risque :</u> est atteint lorsqu'on dénombre **20-30 de pucerons par plante** (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

Ce seuil est à adapter à un niveau de lutte. C'est la raison pour laquelle, un seuil de 10 pucerons par plante peut être retenu dans le cas d'une lutte à efficacité partielle.

En présence d'auxiliaires, renouveler régulièrement le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maitriser la population de pucerons.

Astuce : pour faciliter l'observation des pucerons, secouer 2 à 4 plantes au-dessus d'un support clair (type papier rigide format A4). Compter sur ce support le nombre moyen de pucerons obtenu par plante. Renouveler l'opération dans d'autres points d'observations.

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **faible** : les pois de printemps sont toujours dans la période de risque, mais les insectes sont peu présents dans les parcelles.

A surveiller néanmoins sur les parcelles les moins avancées.

Les auxiliaires (coccinelles, syrphes…) doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

- **Tordeuses du Pois (*Cydia Nigricana*)**

Des papillons ont été piégés sur quatre parcelles suivies. Les captures vont de 15 à 21 papillons piégés. Les captures ont fortement diminué.

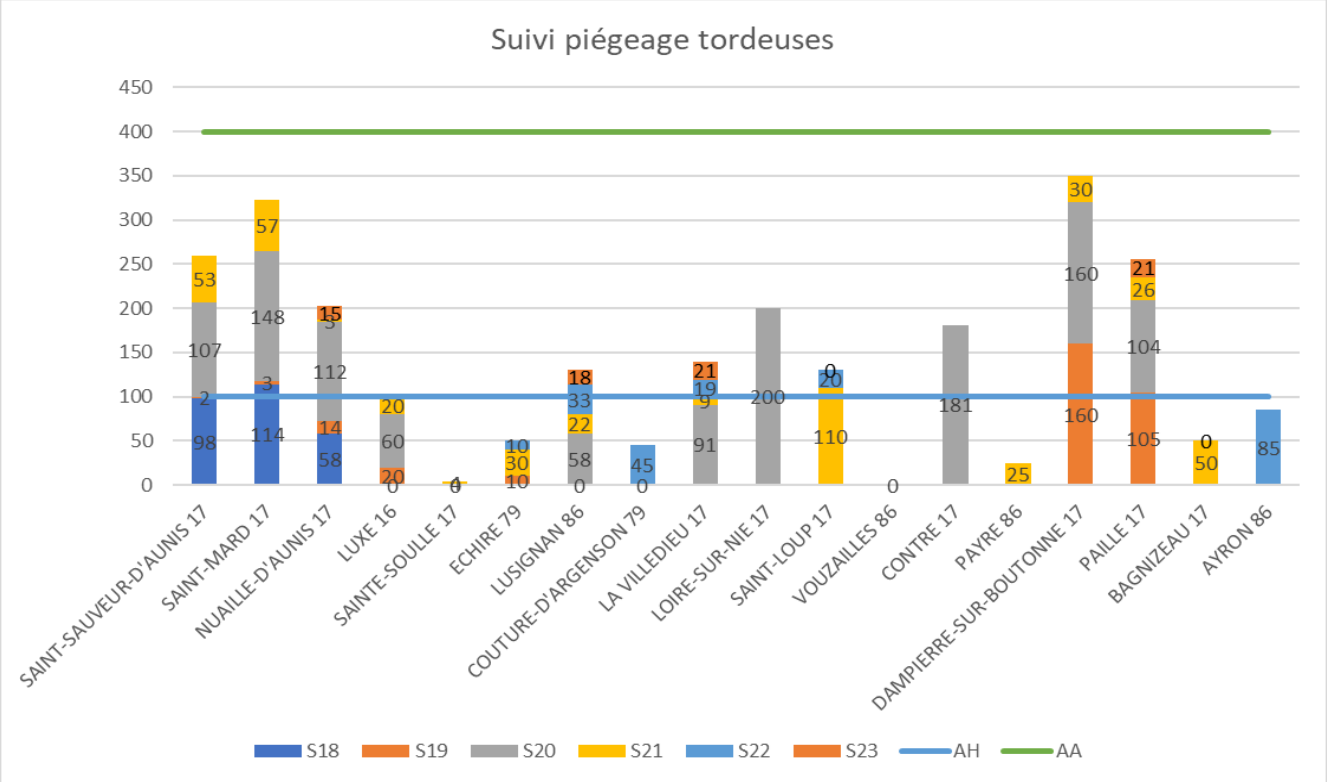

Période de risque : s'étend de **début floraison à fin floraison**

Seuil indicatif de risque :

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de floraison.**

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **faible à moyen** selon le débouché : les pois sont dans la période de risque, mais les captures diminuent fortement.

Les parcelles les plus tardives doivent être surveillées attentivement, en particuliers pour les débouchés alimentation humaines et semences.

• Bruche du pois (*Bruchus pisorum*)

Les parcelles de pois dépassent le stade jeunes gousses 2 cm, stade de sensibilité à la bruche.

Période de risque : s'étend du stade jeune gousse 2 cm (JG2) à fin du stade limite d'avortement.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent 20°C deux jours consécutifs pendant cette période.

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen à fort** selon le débouché : les pois sont dans la période de risque, et les conditions climatiques sont favorables aux vols. Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches, en particulier si les températures maximales atteignent 20°C durant deux jours consécutifs.

• Autres ravageurs du pois

Des dégâts d'oiseaux sont signalés.

• Ascochytose du Pois (*Ascochyta pinodes*) (Anciennement nommée Anthracnose)

La présence de la maladie est observée sur une parcelle de pois de printemps à une intensité faible.

Période de risque
Les symptômes doivent être surveillés :
Sur le **pois de printemps**, du **stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **faible à moyen** : la maladie est peu présente dans les parcelles. Attention : les averses annoncées et la rosée matinale et l'humidité résiduelle dans un couvert fermé peuvent permettre le maintien de l'inoculum dans les parcelles, et les pluies et orages favorisent sa progression dans la végétation.

• Botrytis du pois (*Botrytis cinerea*)

La maladie n'est pas observée cette semaine sur les parcelles du réseau.

Période de risque :
Les symptômes doivent être surveillés à partir des **premières chutes de pétales**, donc de la floraison **jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**, c'est-à-dire fin floraison + 2-3 semaines.

L'arrivée du botrytis coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, la maladie peut se développer.

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **faible** : la maladie est peu présente sur les parcelles de pois de printemps, qui sont cependant dans la période de risque. Attention aux orages, averses et rosées qui peuvent favoriser son apparition et son développement.

Apprenez à reconnaitre les maladies des protéagineux

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette *« Les abeilles butinent »* et la note nationale BSV *« Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! »* sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur *www.itsap.asso.fr*

Colza

• Mycosphaerella

L'épisode pluvieux de la mi-mai, assez inhabituel pour le Poitou-Charentes, suivi de températures douces a été favorable à la **progression du mycosphaerella sur siliques**. L'évolution est variable selon les situations : historique de la parcelle, relai de la protection contre le sclérotinia, choix de la spécialité et date d'intervention. A la veille des premières récoltes, il est trop tard pour intervenir (Délai Avant Récolte des produits dépassé et lutte curative d'efficacité limitée).

Des parcelles touchées sont signalées dans les 4 départements, elles ont un aspect gris cendré parfois avec des reflets argentés selon l'ensoleillement. La conséquence est double : le PMG sera limité par le fonctionnement non optimal de ces siliques malades et elles auront tendance à éclater prématurément (resserrement des tissus infectés et chute des graines au sol). Il ne faudra pas tarder à récolter les parcelles atteintes par le mycosphaerella sur siliques afin d'atténuer la perte de rendement tout en respectant la maturité de la culture.

Mycosphaerella sur siliques à Lusignan (86), le 27 mai 2020
(Crédit Photo : F. CACERES – TERRES INOVIA)

Mycosphaerella sur siliques, secteur nord de Niort (79), le 29 mai 2020
(Crédit Photo : E. TOURTON – TERRES INOVIA)

• Orobanches rameuses

La pression **orobanches rameuses** semble progresser avec une intensité variable selon les situations. Malgré des émergences tardives fin avril, les témoins sensibles de notre essai de screening variétal ont sévèrement dépéri courant mai. Le nombre d'orobanches rameuses aux pieds de ces colzas sensibles est important (formant un tapis bleu-violet puis marron) et l'impact sur le système végétatif significatif (perte de nombreuses siliques). Pour d'autres sites, les orobanches sont bien là, mais l'aspect du colza est quasi-normal.

Il est donc possible que de **nouvelles situations** soient malheureusement **découvertes lors de la moisson**. Merci de nous aider à suivre la progression du parasite en Poitou-Charentes en signalant les parcelles touchées !

Suivi dynamique de l'orobanche rameuse

L'orobanche rameuse est une plante parasite pour de nombreuses cultures dont le colza, le chanvre, le tabac….

En raison de sa nuisibilité, Terres Inovia souhaite réaliser un suivi dynamique de la problématique en France. Pour cela nous vous invitons à saisir en ligne les parcelles pour lesquelles vous avez identifié ce bioagresseur. Ces informations nous serviront à apporter un meilleur conseil dans la lutte contre cette plante parasite.

Toutes les données collectées seront anonymisées avant toute publication.

► Accéder à l'enquête

► Visualiser la localisation des parcelles déjà saisies

Orobanches rameuses sur colza, secteur nord de Niort (79), le 29 mai 2020
(Crédit Photo : E. TOURTON – TERRES INOVIA)

Tournesol

- **Mildiou**

Les premiers signalements de mildiou du tournesol sont remontés au sud des Charentes. Les abas d'eau de la mi-mai ont été favorables aux contaminations.

Rappel :

Une période pluvieuse autour du semis du tournesol (par exemple 50 mm cumulés sur les 10 jours encadrant le semis) favorise les attaques de mildiou. En effet, la présence d'eau libre sur la phase de germination-levée du tournesol facilite le déplacement des spores flagellées vers les radicules des plantules, siège des infections primaires. Les pluies récentes augmentent le niveau de risque.

Les contaminations précoces sont les plus dommageables et la nuisibilité est alors proche du taux de plantes touchées. Une attaque très précoce peut même entrainer la disparition de plantes. Les tournesols contaminés peuvent présenter une mosaïque chlorotique le long des nervures, un feutrage blanc sur la face inférieure des feuilles et un raccourcissement des entre-nœuds (nanisme des plantes).

Les moyens de lutte sont uniquement préventifs par la rotation (fréquence du tournesol ≥ 3 ans), l'agronomie (semis en sol ressuyé et hors grosse période pluvieuse annoncée, désherbage des adventices hôtes et des repousses), le choix variétal (profil mildiou adapté à l'historique de la parcelle) et la protection des semences.

Mildiou sur tournesol, secteur de Surgères (17), le 11 juin 2019
(Crédit Photo : E. TOURTON – TERRES INOVIA)

Pour aller plus loin :

Maladies du tournesol : gestion durable du risque mildiou

Identifier la présence de mildiou dans le tournesol

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, Bellanné SA, CA 16, CA 17, CA79, CA 86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Ferru, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".